

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4968>



Le Rectorat de Dijon vient de mettre en ligne...

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : samedi 5 septembre 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Rectorat de Dijon vient de mettre en ligne ce mois-ci le dossier de demande d'indemnité de changement de résidence qu'il faut envoyer dans les 12 mois suivant votre changement de résidence. Ce document de concerne que les changements de résidence à l'intérieur du territoire métropolitain.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Dossier de changement de résidence